

Madagascar

Analamanga



Mai 2017
Étude Régionale
Bulletin trimestriel



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA – TANINDRAZANA – FANDROSOANA
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
SECRETARIAT GÉNÉRAL

SITUATION DES MOUVEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS FORMELS ANTANANARIVO - ANALAMANGA

N°066



**Au premier trimestre 2017, dans la région d'Analamanga,
le nombre des nouveaux établissements formels
augmente par rapport au quatrième trimestre 2016**

1.1 LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS EST FAVORABLE A ANTANANARIVO RENIVOHITRA

Au cours du premier trimestre 2017, le nombre de nouveaux établissements formels dans la région Analamanga est de 2 371 contre 1 446 au quatrième trimestre 2016, soit une forte hausse de 64,0 % en glissement trimestriel. Des augmentations sont observées au niveau des districts de la région Analamanga. La création d'activités demeure faible dans le district d'Ankazobe. Cependant, le nombre d'établissements créés dans le district d'Ankazobe augmente en glissement trimestriel : 18 au premier trimestre 2017 contre 12 au quatrième trimestre 2016.

L'augmentation du nombre des nouveaux établissements est observée quel que soit la forme juridique. De même, le nombre

d'établissements créés par mois au premier trimestre 2017 ne cesse d'augmenter : 667 en janvier 2017, 824 en février 2017 et 881 en mars 2017.

Au premier trimestre 2017, les nouveaux établissements implantés à Antananarivo Renivohitra sont majoritaires (57,6%). En fait, Antananarivo Renivohitra est propice à la création d'activités où le climat des affaires y est favorable. Le nombre de création est le plus élevé dans le district d'Antananarivo I (20,7%) tandis qu'il est le plus faible dans le district d'Antananarivo VI (3,5%).

1.1.1 Au premier trimestre 2017, la création d'établissements est élevée dans le district d'Antananarivo I



Tableau 1

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ANALAMANGA SELON LE DISTRICT D'IMPLANTATION AU PREMIER TRIMESTRE 2017							
DISTRICT	SA	SARL	EURL	EI	«Autres»	Total	PART (en%)
ANTANANANARIVO I	0	35	39	404	13	491	20,7
Antananarivo II	0	18	13	121	4	156	6,6
Antananarivo III	1	50	41	165	6	263	11,1
Antananarivo IV	0	6	12	116	2	136	5,7
Antananarivo V	2	20	12	193	10	237	10
Antananarivo VI	0	6	8	67	1	82	3,5
Antananarivo Avaradrano	1	19	14	274	5	313	13,2
Ambohidratrimo	2	25	15	184	8	234	9,9
Ankazobe	0	1	1	15	1	18	0,8
Manjakandriana	0	0	0	79	0	79	3,3
Anjozorobe	0	0	0	27	0	27	1,1
Andramasina	0	0	0	34	0	34	1,4
Antananarivo Atsimondrano	0	22	8	264	7	301	12,7
TOTAL	6	202	163	1 943	57	2 371	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.2 AU PREMIER TRIMESTRE 2017, A ANALAMANGA, 8 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SUR 10 SONT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Au premier trimestre 2017, la plupart des nouveaux établissements sont des entreprises individuelles (81,9% contre 77,1% au quatrième

trimestre 2016). Le nombre des nouvelles entreprises individuelles augmente fortement de 74,3% en glissement trimestriel.



Suivant la répartition des nouvelles créations par secteur d'activité au premier trimestre 2017, le nombre de nouveaux établissements dans le secteur primaire baisse légèrement de 1,1 point par rapport

à celui du quatrième trimestre 2016. Pourtant, le nombre de créations dans les secteurs secondaire et tertiaire augmentent fortement : respectivement de 25,8% et de 70,1%.

1.2.1 Au premier trimestre 2017, le nombre des nouveaux établissements dans le secteur tertiaire augmente beaucoup



Tableau 2

RÉPARTITION DE L'FFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU PREMIER TRIMESTRE 2017							
SECTEUR	SA	SARL	EURL	EI	«AUTRES»	TOTAL	PART (%)
Primaire	0	4	1	14	1	20	0,8
Secondaire	2	24	19	132	3	180	7,6
TERTIAIRE	4	174	143	1797	53	2171	91,6
TOTAL	6	202	163	1 943	57	2 371	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.3

AU PREMIER TRIMESTRE 2017, 28,3 % DES NOUVEAUX OPÉRATEURS OPÈRENT DANS LE COMMERCE DE DÉTAILS

Selon la répartition des nouveaux établissements par branche d'activités, l'activité commerciale domine, soit 41,7% des créations. L'effectif des commerçants au détail augmente de 132,6% entre le quatrième trimestre 2016 et le premier trimestre 2017. De même pour les commerçants grossistes, au cours de la même période, leur effectif augmente de 46,5% (217 grossistes au quatrième trimestre 2016 et 318 grossistes au premier trimestre 2017). L'effectif d'établissements nouvellement créés opérant dans le domaine de la télécommunication et du transport de marchandises augmente : respectivement de 58,5% et de 65,6%. Au cours de la même période, les nouveaux opérateurs de la branche Agriculture, Elevage et la sylviculture ne représentent que 0,8% des activités nouvellement créés à Analamanga.

Au premier trimestre 2017, 12,8% des nouveaux opérateurs s'intéressent à la branche «services rendus aux entreprises» et 13,7% des nouveaux opérateurs s'intéressent à la branche «transports de voyageurs». Par rapport au quatrième trimestre 2016, leur part augmente respectivement de 32,1% et 49,3%. De même, des augmentations d'effectif relativement importantes sont notées au niveau des branches «hôtel, restaurant, bar et autres services». En effet, entre le dernier trimestre 2016 et le premier trimestre 2017, l'effectif des établissements de la branche «hôtel, restaurant, bar» et celui de la branche «Autres biens et services» augmentent respectivement de 50 et de 37 à 100 et 112. Néanmoins, des baisses de l'effectif des créations d'établissements sont observées au niveau de l'industrie textile (de 46 à 31 établissements), la Papeterie, édition, imprimerie (de 24 à 1 établissement).

1.3.1 Au premier trimestre 2017, peu de nouveaux opérateurs exercent dans l'industrie de corps gras et les matériaux de construction, céramiques et autres matières



Tableau 3

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS (EFFECTIFS) PAR BRANCHE D'ACTIVÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2017 À ANALAMANGA							
BRANCHES D'ACTIVÉS	SA	SARL	EURL	EI	«AUTRES»	TOTAL	PART (EN%)
Agriculture	0	2	1	2	1	6	0,3
Elevage- Pêche-Chasse	0	0	0	1	0	1	0
Sylviculture-Vannerie	0	2	0	11	0	13	0,5
Tannerie - cuir	0	0	1	0	0	1	0
Ind. Chimiques et pharmaceutiques	0	2	1	4	0	7	0,3
Ind. Metall. et constr machines et appar mécaniques	0	0	0	7	0	7	0,3
Ind. Textile, filature, cordes, confection	0	2	2	27	0	31	1,3
Industrie de bois	0	0	0	7	1	8	0,3
MATÉRIAUX DE CONSTR. CÉRAMIQUES ET AUTRES MAT.	0	0	0	1	0	1	0,0
INDUSTRIE DE CORPS GRAS	0	0	0	0	0	0	0,0
Industrie électrique	1	3	0	8	1	13	0,5
Industries alimentaires	0	5	1	11	0	17	0,7
Constr et montage mat. de transport	0	0	0	15	0	15	0,6
Industries diverses	0	0	0	5	0	5	0,2
Industries extractives	1	5	3	5	1	15	0,6
Auxiliaires de transport	0	6	3	13	1	23	1
Bâtiment et TP	0	7	10	42	0	59	2,5
Commerce de détail	0	29	20	621	0	670	28,3
Commerce de gros	2	60	65	191	0	318	13,4
Enseignement	0	2	5	18	0	25	1,1
Hôtel - Restaurant - Bar	0	4	2	106	0	112	4,7
Papeterie, édition, imprimerie	0	0	1	0	0	1	0
Santé	1	0	1	9	0	11	0,5
Services récréatifs et sociaux	0	4	4	25	46	79	3,3
Services rendus aux entreprises	1	45	28	226	4	304	12,8
Télécommunication	0	9	4	89	1	103	4,3
Transport de marchandises	0	3	4	94	0	101	4,3
Transport de voyageurs	0	1	0	322	1	324	13,7
Assurance	0	1	0	0	0	1	0
Autres Services	0	10	7	83	0	100	4,2
TOTAL GÉNÉRAL	6	202	163	1943	57	2371	100

SOURCE : INSTAT/DIRTANA



1.4

AU PREMIER TRIMESTRE 2017, LA MOITIÉ DES NOUVELLES ENTREPRISES INDIVIDUELLES DÉMARRE LEUR ACTIVITÉ AVEC 1 000 000 D'ARIARY OU MOINS

Au premier trimestre 2017, le fonds de démarrage médian de nouveaux établissements nouvellement créés reste stable par rapport à celui du quatrième trimestre 2016. En effet, la moitié des SARL et des EURL démarrent leurs activités avec 2 000 000 d'Ariary ou moins au premier trimestre 2017. De même, le fonds de démarrage de la moitié des EI reste inchangé entre les deux trimestres: 1 000 000 Ariary ou moins.

Entre le quatrième trimestre 2016 et le premier trimestre 2017, les fonds de démarrage moyens des SARL augmentent de 1,9%. Par contre, au cours de la même période, ceux des EURL et des entreprises individuelles et autres diminuent respectivement de 10,3% et de 11,7%.

1.4.1 Les fonds de démarrage moyens des SARL au premier trimestre 2017 augmentent



Tableau 4

FONDS DE DÉMARRAGE (EN MILLIER D'ARIARY) LORS DE LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2016 ET AU PREMIER TRIMESTRE 2017				
FORMES JURIDIQUE	FONDS DE DÉMARRAGE (EN 1000 ARIARY)			
	QUATRIÈME TRIMESTRE 2016		PREMIER TRIMESTRE 2017	
	MOYENNE	MÉDIANE	MOYENNE	MÉDIANE
SARL	6 550	2 000	6 674	2 000
EURL	5 647	2 000	5 065	2 000
EI/AUTRES	5 554	1 000	4 905	1 000

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.5

AU PREMIER TRIMESTRE 2017, LE NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS EN MODIFICATION D'ACTIVITÉ AUGMENTE

Au premier trimestre 2017, le nombre des établissements formels en activité ayant subi des mouvements augmente par rapport au quatrième trimestre 2016, 1 229 établissements au premier trimestre 2017 contre 942 établissements au quatrième trimestre 2016, soit une augmentation de 30,5%. Les entreprises individuelles restent les plus mobiles (86,1 %).

La modification, (soit en un changement ou un ajout d'activité soit en un changement du lieu d'exercice des établissements) est le type de mouvement le plus effectué (68,4%). La proportion des établissements en modification augmente de 28,8% entre les deux trimestres. L'effectif d'établissements en cessation d'activité (annulation) augmente: allant de 237 au quatrième trimestre 2016 à 367 au premier trimestre 2017.

1.5.1 Au premier trimestre 2017, les établissements qui procèdent à la modification dominant le mouvement des établissements en activité



Tableau 5

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS DÉJÀ CRÉÉS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA AU PREMIER TRIMESTRE 2017							
TYPE DE MOUVEMENT	SA	SARL	EURL	EI	AUTRES	TOTAL	PART (%)
Annulation	1	21	12	330	3	367	29,9
MODIFICATION	10	72	32	714	13	841	68,4
Reprise	1	3	1	14	0	19	1,5
Mutation	0	0	0	0	2	2	0,2
TOTAL	12	96	45	1 058	18	1 229	100

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

Note méthodologique

Cette publication se base sur les déclarations faites par les personnes physiques ou morales relatives aux mouvements des établissements enregistrés auprès de la Direction Interrégionale d'Antananarivo sise à Anosy pour la Région Analamanga.

L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des dirigeants, des opérateurs économiques et du public des informations sur les mouvements relatifs aux établissements dans le champ couvert par l'étude.

On distingue 5 types de mouvements sur les établissements : C : Création (établissement nouvellement créé), R : Reprise d'activité (établissement ayant repris ses activités après avoir déclaré une cessation d'activités ou annulation), M : Modification (ajout ou changement d'activité, changement de lieu d'exercice), U : Mutation (changement du propriétaire), A : Annulation/Cessation d'activité. Depuis Mars 2013, la nomenclature d'activités utilisée est la NOMAC 2012

(Nomenclature Malagasy des activités de Madagascar) à cinq positions. Chaque établissement est classé suivant son activité principale. L'établissement qui constitue l'individu statistique de l'analyse peut être défini comme l'unité qui s'occupe de la production d'un groupe de biens ou un groupe de services homogènes. Il est localisé le plus souvent en un seul lieu. Par comparaison, une entreprise peut être constituée de plusieurs établissements.

Cette publication regroupe la forme juridique des établissements suivant les modalités suivantes : SA (Société Anonyme), SARL (Société à Responsabilité Limitée), EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée), EI (Entreprise individuelle), Autres qui regroupent les autres formes juridiques (ONG, Associations, Coopératives, etc.).



Tableau 6

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA DE MARS 2016 À MARS 2017 PAR DISTRICT D'IMPLANTATION ET PAR FORME JURIDIQUE

	MARS 2016	AVR. 2016	MAI 2016	JUIN 2016	JUIL 2016	AOÛT 2016	SEPT 2016	OCT 2016	NOV 2016	DÉC 2016	JANV. 2017	FÉV. 2017	MARS 2017
DISTRICT D'IMPLANTATION													
Antananarivo I	173	130	94	142	83	70	118	75	72	43	129	213	150
Antananarivo II	60	68	39	35	50	43	48	43	30	16	56	41	59
Antananarivo III	70	70	62	90	79	62	72	62	46	31	84	84	95
Antananarivo IV	53	87	89	50	68	44	30	48	25	32	33	38	65
Antananarivo V	103	111	98	102	85	93	119	86	74	43	72	80	85
Antananarivo VI	30	37	25	26	30	23	30	29	24	14	21	26	35
Antananarivo Avaradrano	131	106	113	95	84	123	119	82	86	54	85	120	108
Ambohidratrimo	100	135	99	114	73	70	67	82	48	32	57	85	92
Ankazobe	4	10	12	2	4	6	1	5	6	1	7	6	5
Manjakandriana	42	40	32	21	25	25	29	15	13	6	26	26	27
Anjozorobe	9	14	11	8	10	11	13	14	2	3	2	10	15
Andramasina	25	17	12	13	15	5	8	6	2	6	7	5	22
Antananarivo Atsimondrano	160	157	149	140	113	111	98	80	69	41	88	90	123
FORME JURIDIQUE													
SA	3	2	1	5	1	2	2	2	1	1	0	3	3
SARL	48	61	50	58	63	46	54	57	48	42	63	68	71
EURL	33	44	42	53	40	37	30	33	36	37	53	54	56
EI	856	839	721	688	585	576	649	511	383	221	540	682	722
AUTRES	20	36	21	34	30	25	17	24	29	21	11	17	29
TOTAL	960	982	835	838	719	686	752	627	497	322	667	824	881
SOURCE : INSTAT / DIRTANA													

